126446 - Peut elle accompagner ses parents à l'église pour leur faire plaisir?

question

J'avais l'habitude d'aller à l'église avec mes parents. Mais je n'y vais plus. Ce qui a suscité leur mécontentement. Qu'en pensez vous? Devrais-je y aller dans le seul but de leur faire plaisir, compte tenu de l'état de ma mère qui est malade ces jours-ci?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, le seul fait pour d'un musulmand'entrer dans une église fait l'objet d'une divergence de vues au sein des ulémas. La plupart d'entre eux l'interdisent. Un groupe de Hanbalite le réprouve tandis qu'un autre l'autorise. Nous en avons déjà parlé dans le cadre de la réponse donnée à la question n° 111832 et avons soutenu la réprobation.

Il faut toutefois distinguer entre le simple fait de fréquenter une église sans aucune intention de la vénérer ou glorifier ou de participer au service religieux, etle fait ,pour un musulman, de la fréquenter avec une telle intention. Ila déjà été mentionné dans le cadre de la réponse donnée à la question n° 82836 certains inconvénients liés à la fréquentation des églises par les musulmans pour y tenirdes réunions scientifiques. Nous voulons aussi attirer l'attention des gens sur la nécessité de ne pas y prêcher l'Islam, si cela peut entraîner l'humiliation du musulman. Voir la réponse donnée à la question n° 11232.

La réprobation ou la permission au musulman d'entrer dans une église ne concernent pas celui qui y va pour écouter lire des Evangiles altérées ou l'attribution d'un fils à Dieu Très Haut ou l'imputation à Lui d'une législation (manipulée), car y aller avec une telle intention est sans aucun doute prohibé.

Il n'est permis à personne de se rendre dans une église par simple courtoisie ou pour faire plaisir à quelqu'un, fût il un père ou une mère , comme l'ont affirmé les ulémas de la Commission Permanente dans leur réponse à une question qui leur a été posée. Une telle fréquentation est toutefois permise en cas de contrainte. C'est , par exemple, le cas de tout musulman réellement contraint par une personne physique ou morale capable de lui infliger une punition insupportable. Mais , dès qu'on peut cesser la fréquentation, il faut l'arrêter.

Deuxièmement, notre avis à propos de votre question est que vous n'êtes pas sous contrainte. Vous n'agissez que pour faire plaisir à vos parents. C'est pourquoi nous ne pensons pas que vous pouvez les accompagner à l'église.

Voilà les conseils que nous vous prodiguons:

1.Bien traiter vos parents,faire preuve à leur égard du plus grand respect, prendre soin d'eux et s'occuper d'eux, notamment de votre mère malade, afin qu'ils cessent de vous obliger à leur accompagner à l'église et de vous en vouloir de ne pas les suivre.

2.Vous trouverez une excuse appropriée de nature à vous éviter leur colère, en évoquant lanécessité de rester à la maison pour étudier ou pour accueillir une amie ou pour une autre raison acceptable.

3.Eviter de critiquer leur religion directement ou de sous-estimer ce que l'on ditde bien à propos de l'église.

4.Essayer de les détourner de s'y rendre à l'aide d'un argument convaincant comme l'existence d'un nombre impressionnant de leurs coreligionnaires qui ne fréquentent plus l'église, avec, en préférence , la citation de statistiques relatives à ce sujet et concernant votre pays.

5.Ne pas faire preuve de négligence dans le bon appel que vous leur adressez pour se convertir à l'Islam en employant de petits livres, des cassettes enregistrées, des sites islamiques, des chaînes satellitaires islamiques telle la chaîne al-Houda qui diffuse en anglais.

6.Bien endurer le mauvais traitement qu'il vous infligent et leur colère due à votre refus de les

accompagner à l'église. Nous demandons à Allah de mettre tout cela sur la balance qui pèsera vos actions quand vous Le rencontrerez.

7.Maintenir les prières que vous faites pour qu'Allah les guide, en privilégiantles heures méritoires telles le dernier tiers de la nuit, et en choisissant les situations les plus favorables à l'exaucement telle la prosternation au cours de la prière.

Nous demandons à Allah de vous accorder le succès dans votre effort, de vous raffermir dans la vérité et la bonne direction, de bien guider vos parents et vous honorer par leur conversion à l'Islam qui ferait d'eux de vrais adeptes à l'unicité absolue de leur Maître Très Haut et de vous admettre tous dans Son paradis.

Nous restons à votre écoute pour recevoir les nouvelles de vos parents. Si Allah venait de les guider vers l'islam, veuillez bien nous faire le plaisir de nous en informer.